



Gaston
berger

"un état d'esprit"

CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
Relation client 3.0
Hauts-de-France

LILLE



BTS COLLABORATEUR JURISTE NOTARIAL

Le titulaire de ce BTS est chargé d'assister un notaire au sein d'un office notarial. Il mobilise un ensemble de compétences juridiques indispensables au traitement des dossiers qu'il a à traiter. Ces compétences se rapportent aux activités notariales relatives aux domaines des personnes et de la famille, de l'immobilier et de l'entreprise.

Perspectives

Professionnelles

Le titulaire du BTS «Collaborateur juriste notarial» exerce principalement son activité professionnelle au sein d'un office notarial, soit individuel, soit sociétaire.

Dans le cadre d'une première insertion professionnelle, exerçant son activité auprès d'un ou plusieurs notaires, il peut occuper des emplois centrés sur :

- la rédaction d'actes simples
- l'exécution de formalités
- la négociation de biens à vendre ou à louer.

Après quelques années d'expérience professionnelle, le diplômé pourra évoluer vers la prise de responsabilités croissantes et d'avantage d'autonomie en matière de suivi de dossiers et de rédaction d'actes.

À long terme, le collaborateur d'une étude notariale peut envisager, sous réserve de remplir les conditions en termes de qualification et d'expérience professionnelle, évoluer par connaissances techniques dont la réussite permet la délivrance du certificat d'aptitude aux fonctions de notaire permettant d'être nommé notaire.

Poursuite d'études

Le BTS Notariat a pour objectif l'insertion professionnelle mais une poursuite d'études est envisageable en Licence professionnelle métiers du notariat.

Contenu de formation

Matières professionnelles

Éléments fondamentaux du droit
Environnement de l'activité notariale
Accompagnement du client selon les règles déontologiques
Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial
Conduite d'un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise

Matières générales

Culture générale et expression
LV1 : Anglais
LV2 en option :

- Formation initiale : Allemand, Espagnol, Italien
- Alternance : Allemand, Espagnol

EXAMEN – Diplôme d'Etat

Coef. Durée Forme

Épreuves	Coef.	Durée	Forme
E1 Culture générale et expression	3	3h	PE
E2 Langue vivante étrangère	2	2h+20mn	PE/PO
E3 Environnement technique, juridique, économique et managérial du notaire	4		CCF
E4 Accompagnement du client selon les règles déontologiques	3		CCF
E5 Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial	5	4h	PE
E6 Conduite d'un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise	5	4h	PE
EF1 Épreuve facultative LV2		20mn	PO
EF1 Épreuve facultative Engagement Étudiant			CCF



PE : épreuve ponctuelle écrite - CCF : contrôle en cours de formation - PO : épreuve ponctuelle orale

4 bonnes raisons de choisir le BTS NOTARIAT à GASTON BERGER

- Une équipe pédagogique disponible, exigeante et engagée
- Des relations solides avec les organisations notariales
- Des partenariats avec les Universités
- L'esprit Campus

GASTON BERGER VOUS FORME...

Sous statut scolaire Étudiant

30h (ou 34h avec l'option) de cours par semaine en 1^{ère} et 2^e années.

Stages de 12 semaines réparties sur les deux années.

Ces stages devront être accomplis à temps plein dans un Office de notaires, afin de compléter sa formation par l'expérience des pratiques professionnelles correspondant aux compétences décrites dans le référentiel.

Je m'inscris
parcoursup.fr
Pour tout renseignement
Tél : 03 20 49 31 59
bts.notariat@gastonberger.fr

Sous statut d'alternant

Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Rythme de l'alternance

2 semaines en centre
2 semaines en entreprise

Durée de la formation : 24 mois

Dès janvier, nous vous accompagnons dans vos démarches

Je candidate sur
<https://alternance.gastonberger.fr/>

Pour tout renseignement
06 78 49 18 68 - alternance@gastonberger.fr

*Il est conseillé aux candidats de s'inscrire sur Parcoursup, sur les deux voies de formation.
Tarif : Pour la formation continue ou l'apprentissage, tarif selon l'opco.*

